



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine Mohawk Park			
Date	Lundi 5 juillet 2021	Heure de départ	19 h 00	
Conditions météorologiques	Couvert 27 °C		Venteux: 19 km/h Ouest	
État de la piste	Courses 1 à 10 Rapide			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	Inscriptions totales	90/126
Total des paris mutuels	\$1,854,353			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
David Stewart Jr	John Dorion	Craig Walker

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

2 Ontario Sires Stakes Gold Divisions pour des pouliches ambleuses de 3 ans.

L'examen avec Travis Cullen a été reprogrammé pour mardi prochain, comme M. Cullen se trouve ce soir sur l'hippodrome Grand River.

Doug McNair – Examen de la Course 10 du dimanche, en menant le cheval, "Arukidinme Cabbie". Les juges ont discuté avec McNair et l'entraîneur, Herb Holland, au sujet de la bicyclette de course et des ajustements nécessaires à faire dorénavant à l'équipement, et ce, pour que le pied de M. McNair ne touche pas le cheval pendant qu'il est placé dans l'étrier.

Stacey Currie s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$100 pour avoir fait une

erreur d'écurie, ce qui a occasionné le retrait du cheval, "Zarconia Seelster", de la Course 1. Règle de la CAJO 20.03.01(i), décision #1247259.

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

James MacDonald s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$100 pour le défaut d'avoir gardé ses pieds dans les étriers, lorsqu'il menait le #1, "Nightlife Seelster". Règle de la CAJO 22.19, décision #1247394.

Louis Philippe Roy, meneur du #6, "Rendezvous" – Examen pour infraction aux règlements sur la stimulation (action de poignet au-delà de ce qui est acceptable).

Course 4 – Enquête – Examen du bris effectué avant le départ par le #5, "Mister Magic", (Jonathan Drury), arrivé en 3^e position. Aucune infraction à la règle sur les bris d'allure de la CAJO commise par le #5, qui avait été à l'intérieur du poteau de remboursements.

Vidéo d'enquête : <https://youtu.be/HHZL3L6W9uU>

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Le #7, "Villefranche As", (Trevor Henry), arrivé en 7^e position, a été placé en 9^e position pour avoir causé une interférence lors d'un bris. Le #6, "Odds On Amethyst", (Pat Hudon), a été inscrit dans la statistique avec "ix".

Après la course, le #5, "Southwind Avenger", a été examiné par Dr McCall, le vétérinaire de la CAJO, et ensuite placé sur la liste des vétérinaires à long terme (boiteux). Le #5 doit se qualifier.

Course 8 – Examen du début de la course. Le #6, "Brilliant Corners", (Jody Jamieson), dévie vers l'intérieur après le départ et pousse le #5, "Mustang Beach",

(Trevor Henry), à faire un bris. Le #6, arrivé en 5^e position, a été placé en 7^e position, pour interférence. Le #5 a été inscrit dans la statistique avec "ix".

Course 9 – Enquête – Examen du #8, "Nylander", (James MacDonald), dans le premier virage, arrivé en 1^{re} position. Le cheval a éprouvé des difficultés dans le premier virage sans pourtant faire de bris. De plus, le cheval continue de trotter tout au long du dernier droit et à la ligne d'arrivée. Aucune infraction à la règle sur les bris d'allure de la CAJO.

Vidéo d'enquête : <https://youtu.be/h7ZXNqw-Z8A>

Course 10 – Rien à signaler.

Réclamations :

Course 4 – Le #8, "Zack To The Max" (5), pour \$15,000, par le propriétaire-entraîneur Jack Wray.

Course 4 – Le #9, "Avuncular" (5), pour \$15,000, par le propriétaire-entraîneur Francis Guillemette.